

NOTE D'INFORMATION



JUILLET 2024 Enquête Flash APSES : « Quel allègement pour le programme de spécialité SES de Terminale ? »

Cette enquête a été réalisée par Internet, du 29 juin 2024 au 05 juillet 2024.

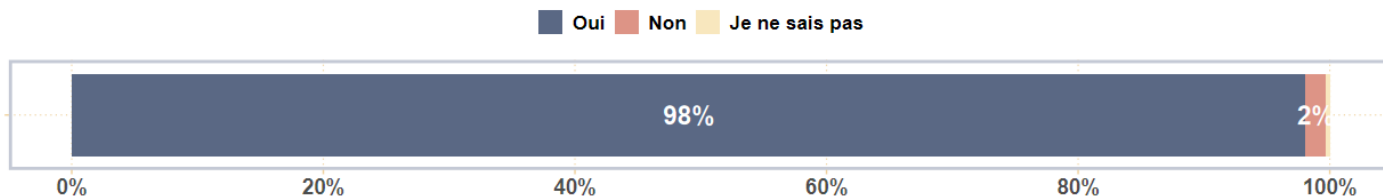
Les enseignant·es de SES ont été sollicité·es par l'intermédiaire des listes de discussion de la profession (listes mail de l'APSES) ainsi que par l'intermédiaire des réseaux sociaux (groupe Facebook « Collègues SES » ; page Facebook de l'APSES, X/Twitter,...). Au total, 989 collègues de SES ont répondu à l'enquête (78% d'adhérent·es de l'APSES et 22% de collègues non adhérent·es à l'association). Au final, l'échantillon de l'enquête **représente environ 20% des enseignant·es de SES**.

Le ministère de l'éducation nationale, par l'intermédiaire de mails envoyés à la profession par les inspecteurs académiques le 24 juin dernier, a enfin acté des allègements pour le programme de spécialité SES en terminale pour la rentrée prochaine.

► Un allègement du programme très attendu pour l'année prochaine

Cette décision répond à une forte demande, puisque 98% des collègues ayant répondu à notre enquête flash souhaitaient cet allègement.

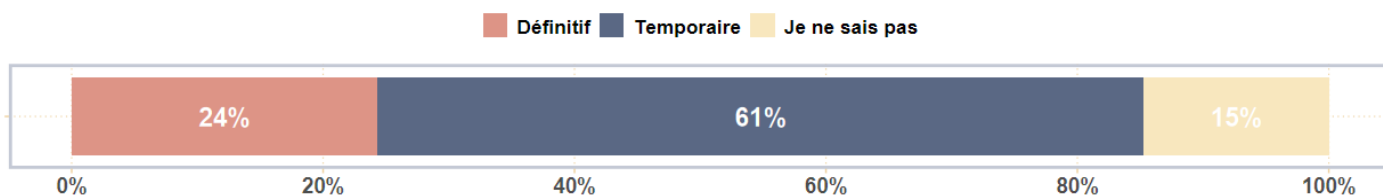
1. Souhaitez-vous que le programme de SES de terminale soit allégé à la rentrée 2024 ?



Les collègues dans leur majorité (61% des répondant·es à l'enquête) demandent cependant que cet allègement soit temporaire pour l'année prochaine uniquement, afin de favoriser une réécriture complète des programmes.

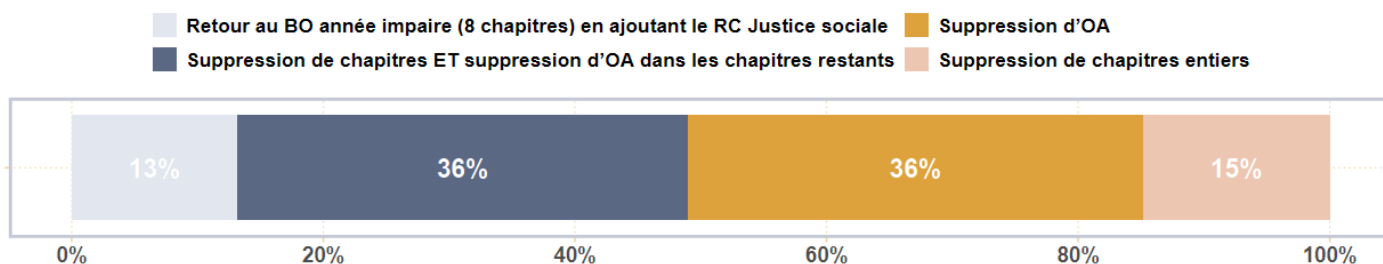
► L'option choisie par le ministère est massivement rejetée

2. Souhaitez-vous que cet allègement soit temporaire pour l'année prochaine afin de favoriser une réécriture complète des programmes ?



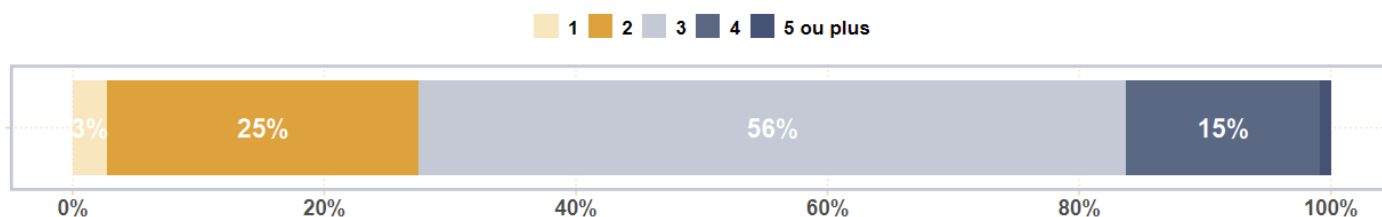
Le choix retenu par le ministère de réaliser cet allègement par suppression de trois chapitres entiers du programme ne correspond pas au souhait majoritaire de la profession. Cette option n'a la préférence que de 15% des collègues, les collègues préférant un allègement par suppressions d'objectifs d'apprentissages (OA) à l'intérieur des chapitres ou par un mix de suppressions de chapitres et de suppressions d'OA dans les chapitres restants.

3. Si le programme est allégé, cochez la méthode d'allègement qui a votre préférence

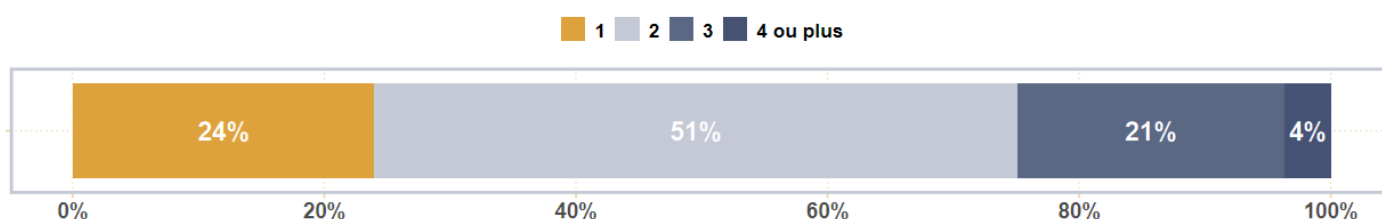


En cas d'allègement par suppression de chapitres uniquement, les collègues souhaitent en majorité (56%) la suppression de trois chapitres, contre deux chapitres si l'allègement se fait par combinaison de suppressions de chapitres et de suppressions d'OA.

4. Si le programme était allégé par suppression de chapitres uniquement, combien de chapitres souhaitez-vous supprimer ?



5. Si le programme était allégé par suppression de chapitres ET suppression d'OA, combien de chapitres souhaitez-vous supprimer ?



► Justice sociale : un chapitre à conserver en priorité

Les collègues expriment dans l'enquête un désaccord net avec le choix de supprimer le chapitre sur la justice sociale, puisque ce chapitre ne devrait être supprimé en priorité que pour 7,1% des collègues, contre 40,6% des collègues qui priorisent le chapitre sur les crises financières et 36,3% des collègues le chapitre sur l'école.

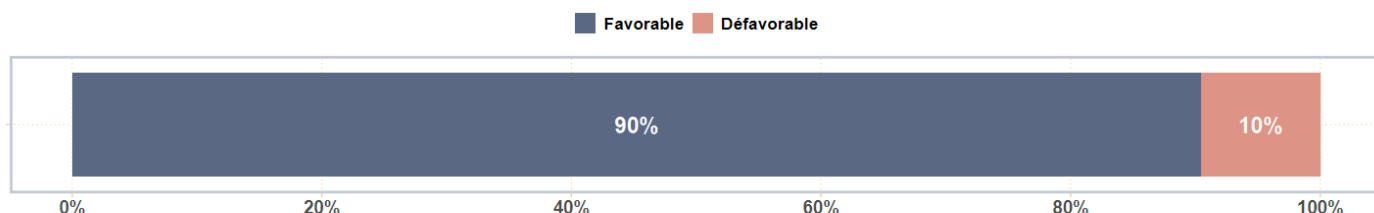
Tableau 1. Préférences dans les chapitres à supprimer

6. Si 3 chapitres devaient être supprimés, indiquez lesquels en priorité. (931 répondants)	Nombre de collègues	Pourcentage
Comment expliquer les crises financières et réguler le système financier ?	375	40,3%
Quelles politiques économiques dans le cadre européen ?	348	37,4%
Quelle est l'action de l'école sur les destins individuels ?	341	36,6%
Quelle action publique pour l'environnement ?	306	32,9%
Quelles sont les caractéristiques contemporaines et les facteurs de mobilité sociale ?	275	29,5%
Quelles mutations du travail et de l'emploi ?	269	28,9%
Comment lutter contre le chômage ?	162	17,4%
Quels sont les fondements du commerce international et de l'internationalisation de la production ?	94	10,1%
Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ?	76	8,2%
Quelles inégalités sont compatibles avec les différentes conceptions de la justice sociale ?	67	7,2%
Quels sont les sources et les défis de la croissance économique ?	37	4,0%
Comment est structurée la société française actuelle ?	31	3,3%

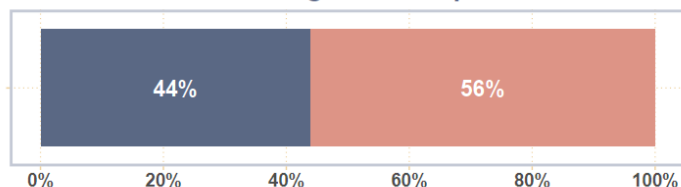
► Des fusions possibles entre certains chapitres

Plutôt que de supprimer des chapitres, ce qui conduirait à ne plus étudier certains questionnements importants pour la formation intellectuelle et citoyenne des élèves, les collègues sont davantage favorables à la fusion de certains chapitres et notamment les deux chapitres sur le rôle de l'école dans les sociétés démocratiques et sur la mobilité sociale (91% des collègues). La fusion des chapitres sur les mutations du travail et de l'emploi et la lutte contre le chômage recueille aussi l'approbation de 79% des collègues, alors qu'à l'inverse ils sont défavorables à la fusion des chapitres entre stratification et justice sociale ou entre crises financières et intégration européenne.

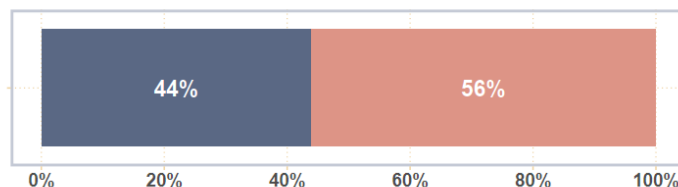
7. Seriez-vous favorables à la fusion des chapitres Ecole et Mobilité sociale ?



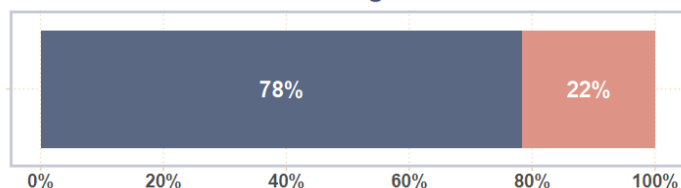
8. Seriez-vous favorables à la fusion des chapitres Crises financières et intégration européenne ?



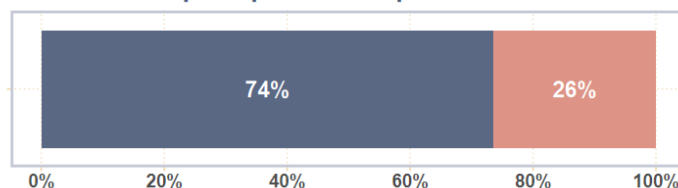
10. Seriez-vous favorables à la fusion des chapitres Stratification et Justice sociale ?



9. Seriez-vous favorables à la fusion des chapitres Mutations du travail et Chomage ?



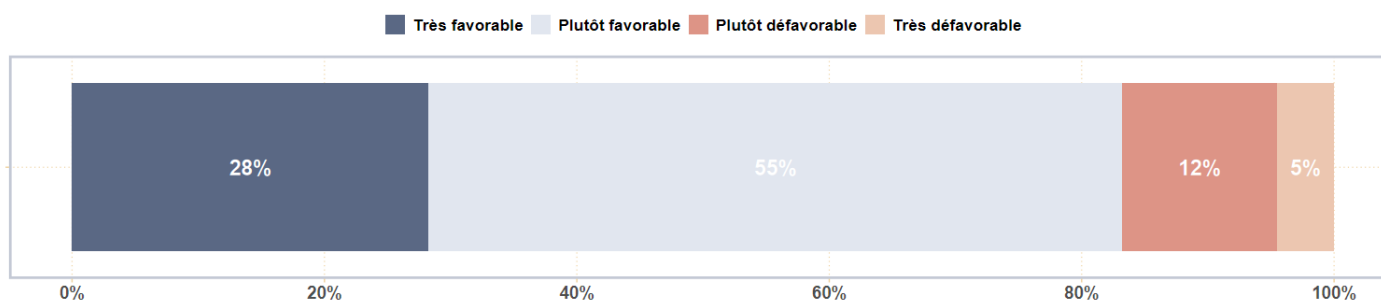
11. Seriez-vous favorables à la fusion des chapitres Croissance et politiques climatiques ?



► Des suppressions d'objectifs d'apprentissage largement approuvées

De même, dans la perspective d'un allègement du programme par suppressions d'objectifs d'apprentissage (OA), les propositions réalisées par le Comité Directeur de l'APSES sont très largement validées par les collègues, puisque 84% des collègues y sont plutôt favorables ou très favorables.

12. Êtes-vous globalement d'accord avec les suppressions d'OA proposées par le CD ?



La pertinence de la proposition du groupe de travail du Comité Directeur se retrouve dans la sélection des OA que les collègues supprimeraient en priorité dans le programme. Les OA qui sont le plus souvent cités par les collègues sont ceux qui ont aussi été identifiés dans le travail du comité directeur (tableau 2).

Tableau 2. 20 principaux OA les plus souvent proposés à la suppression (880 répondants)

12. Sélectionnez 10 OA au maximum (sur les 51 que compte actuellement le programme) que vous souhaiteriez supprimer (totalement ou partiellement) dans le cadre d'un allègement par cette méthode.	Nombre de collègues	% de collègues
Chapitre 2. <i>Comprendre que la productivité des firmes sous-tend la compétitivité d'un pays</i>	598	66,70%
Chapitre 1. [...] <i>que l'innovation peut aider à reculer ces limites [écologiques de la croissance]</i>	476	53,07%
Chapitre 9. <i>Connaître les principaux descripteurs de la qualité des emplois</i>	464	51,7%
Chapitre 11. <i>Comprendre que les différentes formes d'égalité (égalité des droits, des chances ou des situations) permettent de définir ce qui est considéré comme juste selon différentes conceptions de la justice sociale (notamment l'utilitarisme, le libéralisme, l'égalitarisme libéral, l'égalitarisme strict).</i>	351	39,1%
Chapitre 12. <i>Comprendre que l'action publique pour l'environnement articule différentes échelles (locale, nationale, européenne, mondiale).</i>	306	34,1%
Chapitre 5. <i>Comprendre les objectifs, les modalités et les limites de la politique européenne de la concurrence.</i>	299	33,3%
Chapitre 4. <i>Connaître les principaux instruments de régulation du système bancaire et financier qui permettent de réduire l'aléa moral des banques : supervision des banques par la banque centrale, ratio de solvabilité.</i>	283	31,6%
Chapitre 12. [...] <i>comprendre que ces acteurs entretiennent des relations de coopération et de conflit</i>	279	31,7%
Chapitre 5. <i>Comprendre les difficultés soulevées par cette situation (défaut de coordination, chocs asymétriques).</i>	270	29,9%
Chapitre 6. <i>Savoir identifier les multiples facteurs de structuration et de hiérarchisation de l'espace social (catégorie socioprofessionnelle, revenu, diplôme, composition du ménage, position dans le cycle de vie, sexe, lieu de résidence).</i>	242	27,0%
Chapitre 7. <i>Comprendre que, dans les sociétés démocratiques, l'École transmet des savoirs et vise à favoriser l'égalité des chances</i>	236	26,3%
Chapitre 8. <i>Comprendre que la mobilité peut aussi se mesurer de manière relative indépendamment des différences de structure entre origine et position sociales (fluidité sociale) et qu'une société plus mobile n'est pas nécessairement une société plus fluide.</i>	225	25,1%
Chapitre 1. <i>Comprendre que le progrès technique est endogène et qu'il résulte en particulier de l'innovation.</i>	222	24,7%
Chapitre 8. <i>Savoir distinguer la mobilité sociale intergénérationnelle des autres formes de mobilité (géographique, professionnelle).</i>	203	22,6%
Chapitre 4. <i>Connaître les principaux canaux de transmission d'une crise financière à l'économie réelle : effets de richesse négatif, baisse du prix du collatéral et ventes forcées, contraction du crédit.</i>	201	22,4%
Chapitre 12. <i>Savoir identifier les différents acteurs (pouvoirs publics, ONG, entreprises, experts, partis, mouvements citoyens) qui participent à la construction des questions environnementales comme problème public et à leur mise à l'agenda politique</i>	176	19,6%
Chapitre 5. <i>Comprendre les effets du marché unique sur la croissance</i>	160	17,8%
Chapitre 8. [...] <i>retrouver les spécificités de la mobilité sociale des hommes et de celles des femmes.</i>	149	16,6%
Chapitre 3. <i>Comprendre les effets (positifs ou négatifs) des institutions sur le chômage structurel (notamment salaire minimum et règles de protection de l'emploi).</i>	143	15,9%
Chapitre 7. [...] <i>comprendre l'évolution, depuis les années 1950, des principaux indicateurs mesurant l'accès à l'école et à l'enseignement supérieur</i>	138	15,4%

► CONCLUSION DE L'ENQUÊTE

Forte de sa représentativité et de son expertise collégiale, l'APSES demande donc :

- que les indispensables allègements des programmes soient revus et rediscutés avec les enseignant-es de SES ;
- l'ouverture d'un travail de fond sur la réécriture des programmes.